



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2024\_181

**OBJET : Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire - Intégration de la Brèche, labellisée «Pôle National des Arts du Cirque»**

### Exposé

Créée en 2000, l'association « Centre des arts du cirque de Basse-Normandie » est installée depuis fin 2003, sur un terrain mis à disposition par la ville de Cherbourg, rue de la Chasse verte.

En 2006, l'association devient l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) (régi par les articles L 1431-1 et suivants et par les articles R 1431-1 et suivants du CGCT) Centre des arts du cirque de Basse-Normandie : la Brèche. En 2011, elle est labellisée « Pôle National des Arts du Cirque » par le Ministère de la Culture et de la Communication. Elle a ainsi pour objectif de participer au renouvellement des formes artistiques et des esthétiques du cirque. Elle organise son activité principalement autour des missions d'accompagnement et le soutien à la création, la production et la diffusion dans le domaine du cirque. (voir descriptif en annexe).

Compte tenu de son activité artistique unique et permanente autour du cirque et de l'ampleur des partenariats qu'il suscite à chaque saison culturelle, le site de la Brèche contribue à l'attractivité du Cotentin et à son rayonnement culturel au niveau national et international.

Le nouveau pacte financier et fiscal, adopté par la délibération n° DEL2023\_138 du 7 décembre 2023, a retenu la Brèche comme équipement municipal spécifique ayant vocation à rejoindre la liste des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire retenue par délibération n° 2018-086 du 28 juin 2018.

Aussi, conformément à cet engagement, il est proposé au conseil communautaire, à la sollicitation de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, d'intégrer cet équipement artistique dans la liste des équipements d'intérêt communautaire, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2025. La consistance de ce transfert d'équipement culturel à la Communauté d'Agglomération réside avant tout dans la mise à disposition par la ville du site de la Brèche et de se substituer à cette dernière pour assurer la poursuite de cette activité culturelle.

Ce transfert sera présenté lors de la plénière de la CLECT de septembre 2025 qui aura pour mission d'évaluer le montant des charges et des produits transférés et de définir le montant de l'attribution de compensation que versera la ville à l'occasion de ce transfert.

Selon les premiers éléments transmis par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, le budget annuel consacré par cette dernière au site de la Brèche s'élève en moyenne entre 2022 et 2024 à 433 685,20 euros, constitué à plus de 83 % de la contribution annuelle à l'EPCC. Par ailleurs, moins d'un agent équivalent temps plein a été recensé comme étant affecté à cet

équipement. La CLECT aura donc à se prononcer sur le montant de l'attribution de compensation à partir de ces chiffres, AC à laquelle seront appliqués les niveaux de réfaction prévus par le pacte fiscal et financier.

### **Délibération**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 2018-086 du 28 juin 2018 établissant la liste des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaires, modifiée par la délibération n° DEL2024\_064 du 27 juin 2024,

**Vu** la délibération n° DEL2023\_138 du 7 décembre 2023 relative au nouveau pacte financier et fiscal entre l'Agglomération et ses communes membres,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 149 - Contre : 2 - Abstentions : 32) pour :

- **Dire** que le pôle du cirque La Brèche, situé sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, est un équipement culturel d'intérêt communautaire,
- **Modifier** la délibération n° 2018-086 du 28 juin 2018 pour ajouter la Brèche, pôle national du Cirque de Normandie, pôle situé sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin dans la liste des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire,
- **Préciser** que le transfert de cet équipement vers la Communauté d'Agglomération sera effectif au 1<sup>er</sup> juillet 2025,
- **Donner** un accord de principe à l'adhésion à l'EPCC en substitution de la commune de Cherbourg-en-Cotentin à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

**12 DÉCEMBRE 2024**

Date d'envoi de la convocation : le 29/11/2024

Envoi Complémentaire le 05/12/2024

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 155

Nombre de votants : 175

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

**Etaient présents :**

AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h24), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRIENS Eric, MELIN Katy suppléante de BRISSET Franck, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine (A partir de 18h35), FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam (A partir de 18h29), HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 18h29), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie (A partir de 18h58), HOULLEGATTE Valérie (A partir de 19h07), HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel (Jusqu'à 19h30), LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan, LEMONNIER Hubert, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE

Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN F  
MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Her  
Valérie, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, OLIVIER Stéphane,  
PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier (A partir  
de 18h29), PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège (Jusqu'à 20h00), POIGNANT Jean-  
Pierre, POISSON Nicolas, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ  
Fabrice (A partir de 18h57), RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François,  
SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc,  
SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane (A partir de  
18h29), TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSELIN  
Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

### **Ont donné procurations**

AMBROIS Anne à RONSIN Chantal, ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, BALDACCI  
Nathalie à LANGLOIS Hubert, BERNARD Christian à BERHAULT Bernard (A partir de  
20h24), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BROQUAIRE Guy à HEBERT Karine,  
DIGARD Antoine à MAHIER Manuela, DUBOST Nathalie à GUILLEMETTE Nathalie,  
HAMON-BARBÉ Françoise à MAGHE Jean-Michel, HERY Sophie à MARGUERITTE  
Camille (Jusqu'à 18h58), HOULLEGATTE Valérie à VANSTEELANT Gérard (Jusqu'à  
19h07), HULIN Bertrand à VARENNE Valérie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry,  
LECHEVALIER Isabelle à ROCQUES Jean-Marie, LEFAIX-VERON Odile à LELONG Gilles,  
LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMONNIER Thierry à SOINARD Philippe, MARTIN-  
MORVAN Véronique à LEFER Denis, MOUCHEL Jean-Marie à LEBRETON Robert,  
PLAINEAU Nadège à HAMEL Estelle (A partir de 20h00), PROVAUX Loïc à CASTELEIN  
Christèle, TARIN Sandrine à FRANÇOISE Bruno (A partir de 18h25), VASSAL Emmanuel à  
SOURISSE Claudine.

### **Absents/Excusés :**

BRANTHOMME Nicole, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, LE PETIT Philippe, LE  
POITTEVIN Lydie, PERROTTE Thomas, PIC Anna, SIMON François, VIVIER Nicolas.